



Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2017

Les capacités de lecture et d'écriture sont essentielles dans la vie de tous les jours ainsi que pour trouver de l'emploi, se développer personnellement, être un bon citoyen et améliorer sa qualité de vie.

Afin de souligner les progrès réalisés dans le domaine de l'alphabétisation, les premiers ministres du Canada ont créé le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération en 2005.

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2017 des Territoires du Nord-Ouest mettra à l'honneur les réalisations d'un apprenant adulte ayant surmonté des obstacles et réalisé des progrès considérables en lecture et en écriture dans l'une des onze langues officielles des TNO.

Quels sont les candidats admissibles?

Les apprenants adultes des TNO qui ont fait preuve d'excellence, amélioré leur compétence et aidé à améliorer les compétences des autres en lecture et en écriture. L'apprenant doit avoir été inscrit à un cours dans les 18 derniers mois.

Combien de lauréats seront récompensés?

Seul un lauréat sera récompensé.

Que reçoit le lauréat du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération?

Le lauréat recevra :

- Une médaille du Conseil de la fédération;
- Un chèque de 300 \$;
- Un certificat du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

Quel est le processus de mise en candidature?

- Remplissez le formulaire de mise en candidature. Nous demandons au moins deux lettres d'appui.
- Nous accepterons tout autre document pertinent (photos, documents audiovisuels, échantillons du travail de la personne mise en candidature).



- Envoyez le formulaire dûment rempli à :

Kathryn Walker, coordonnatrice du mieux-être et de l'alphabétisation
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléc. : 867-873-0109 • Tél. : 867-767-9351, poste 71180
Courriel : kathryn_walker@gov.nt.ca

Quand seront remis les prix?

Les prix seront remis à l'automne 2017 lors d'une cérémonie à Yellowknife.

Quelle est la date limite de mise en candidature?

La date limite des mises en candidature est le vendredi 16 juin 2017

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Kathryn Walker, coordonnatrice du mieux-être et de l'alphabétisation
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléc. : 867-873-0109 • Tél. : 867-767-9351, poste 71180
Courriel : kathryn_walker@gov.nt.ca



Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération 2017

Formulaire de mise en candidature

Nom du candidat :	
Catégorie de la candidature :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	

Veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi le candidat devrait-il être récompensé pour ses efforts à améliorer ses compétences personnelles en lecture et en écriture?



2. Mentionnez certaines réussites du candidat en alphabétisation en donnant des exemples des difficultés qu'il a surmontées en éducation et en alphabétisation.

3. Dans quelle mesure le candidat a-t-il aidé d'autres personnes à améliorer leur niveau d'alphabétisation?

4. Veuillez décrire l'implication du candidat en alphabétisation communautaire. De quelle manière le candidat est-il un modèle pour les autres?

Nom de la personne qui présente le candidat :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	



EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Joindre deux lettres d'appui au formulaire de mise en candidature.
- Fournir une liste des documents pertinents (photos, documents audiovisuels, publications, produits) pour accompagner la mise en candidature.